

DECISION

n° PF-2024-04-01

relative aux tarifs des parcours internationaux 2024-2025

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'École d'Économie et de Sciences Sociales Quantitatives de Toulouse – TSE ;

Vu la délibération n° CA 2023 – 76 du conseil d'administration du 26 septembre 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au Directeur ;

Le Directeur de l'École d'Économie et de Sciences Sociales Quantitatives de Toulouse - TSE décide :

Article 1. Tarifs

L'École d'Économie et de Sciences Sociales Quantitatives de Toulouse – TSE met en œuvre des masters internationaux reposant conformément aux dispositions des articles D. 719-181 à 184 (décret du 19 août 2013) du code de l'éducation. Les tarifs de ces parcours internationaux sont établis à :

Diplôme	Tarifs 2024-2025
Master mention Économie – 1ère année	5500€ + droits d'inscription universitaire + CVEC
Master mention Économie appliquée – 1ère année	5500€ + droits d'inscription universitaire + CVEC
Master mention Économétrie, statistiques – 1ère année	5500€ + droits d'inscription universitaire + CVEC
Master mention Mathématiques appliquées, statistique – 1 ère année	5500€ + droits d'inscription universitaire + CVEC
Master mention Économie – 2 ^{ème} année	5500€ + droits d'inscription universitaire + CVEC
Master mention Économie appliquée – 2 ème année	5500€ + droits d'inscription universitaire + CVEC
Master mention Économétrie, statistiques – 2 ^{ème} année	5500€ + droits d'inscription universitaire + CVEC
Master mention Mathématiques appliquées, statistique – 2ème année	5500€ + droits d'inscription universitaire + CVEC

Article 2. Entrée en vigueur

Ces tarifs sont appliqués à partir de la rentrée 2024-2025 pour l'ensemble des diplômes précités.

Article 3. Mise en conformité réglementaire

La présente décision sera transmise à la Rectrice de Région académique Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'École d'Économie et de Sciences Sociales Quantitatives de Toulouse – TSE.



